



Que faire en cas d'inondation?

La gestion du risque
en 4 phases

Inondations

En cas d'inondation, respecter les règles est votre meilleure garantie de sécurité. Apprenez les gestes qui sauvent, apprenez-les à vos enfants et répétez-les ensemble. Chez vous, organisez tout pour réagir vite et bien en cas d'alerte.

Les bons réflexes

Les réflexes qui sauvent



Fermez les portes et les aérations



Coupez l'électricité et le gaz



Écoutez la radio pour connaître les consignes à suivre



Montez à pied dans les étages



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux



Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours

Numéros utiles

Sapeurs-pompiers **18**
SAMU **15**
Gendarmerie **17**
N° d'urgence européen **112**

Préfecture de l'Aude
www.aude.pref.gouv.fr
Carcassonne **04 68 10 27 00**
Limoux **04 68 31 84 35**
Narbonne **04 68 90 33 40**

Météo France - portail météo 3250 (0.34€/mn)
www.meteofrance.com/vigilance



SMMAR
Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières
Conseil Général de l'Aude
11855 Carcassonne cedex 9
Tél. 04 68 11 63 02

